

# SALLE DE FITNESS ACCES AUX RESIDENTS

- L'accès à la salle de fitness pour les résidents est au tarif préférentiel de 5€
- Toute sortie de la salle après la séance de sport est définitive
- Une carte 10 entrées « spéciale résidents » est disponible au tarif de 40€
- Une carte nominative d'abonnement mensuel « spéciale résidents » est disponible au tarif de 35€. Elle donne droit à un accès illimité à la salle pendant une durée de 30 jours, dans la mesure des places disponibles.
- Une carte nominative d'abonnement annuel « spéciale résidents » est disponible au tarif de 180€. Elle donne droit à un accès illimité à la salle pendant la durée de la saison, dans la mesure des places disponibles.
- Le détenteur du forfait et ses ayant droits peuvent acheter la carte 10 entrées non nominative et l'utiliser à tour de rôle
- La carte d'abonnement mensuel est strictement personnelle, Seul le détenteur de la carte peut avoir accès à la salle.
- Ces cartes s'achètent uniquement au bureau des résidents auprès de Nathalie. Elles ne pourront pas être délivrées en son absence
- Ces cartes ne donnent pas droit à un accès prioritaire à la salle. Si la jauge de la salle est atteinte, la séance doit être reportée par le détenteur de la carte
- Aucun créneau horaire ne peut être réservé. Les séances s'effectuent selon la disponibilité et dans le cadre de la jauge fixée
- La carte 10 entrées achetée doit être consommée obligatoirement lors de la saison en cours. Toute séance non utilisée à la fermeture du camping sera perdue et non remboursée
- Une pièce d'identité devra être obligatoirement présentée à l'accueil de la salle
- Une serviette de sport propre est exigée pour chaque séance et chaque participant. Se reporter au règlement intérieur affiché à la salle
- La tenue de sport est obligatoire

La direction